ors
a serco company

www.ors-suisse.ch
2023

Présentation du Service intégration, ORS, 2ème phase, Villars-sur-Glâne

2023

Sommaire

1. Public cible
2. Processus d'intégration dans le Canton de Fribourg pour les 16-25 ans
3. Objectifs visés et moyens à disposition du Service intégration ORS
   - 3.1. Objectifs
   - 3.2. Moyens à disposition
4. Procédures cantonales relatives aux personnes détentrices d'un Statut S
   - 4.1. Dans le cadre d'un stage
   - 4.2. Dans le cadre d'une formation formelle ou d'une prise d'emploi

1. Public cible

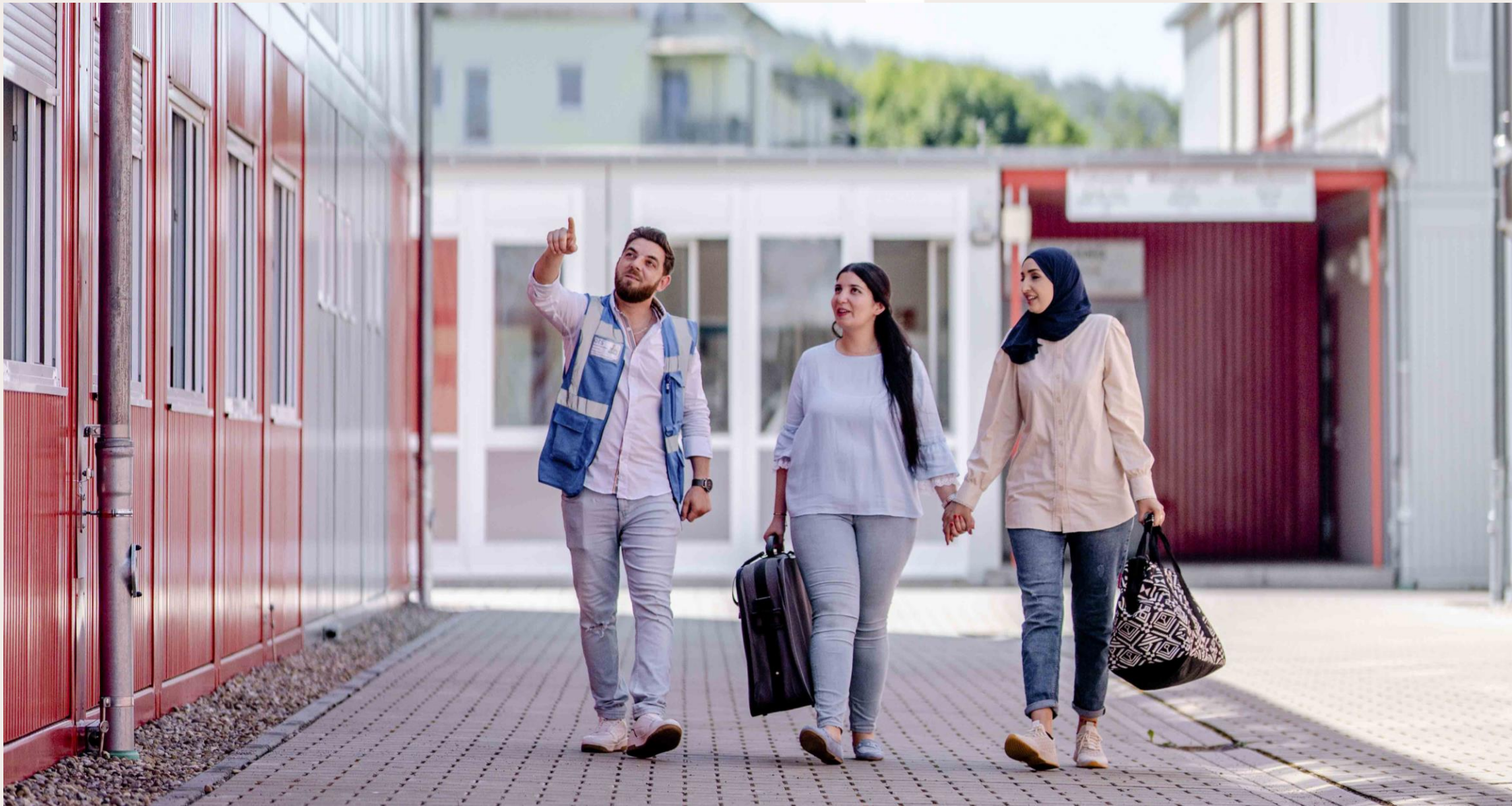

Clients entre 16 et 25 ans: Groupe prioritaire

- **Statuts S**
- **Permis F**
- **Permis N sous conditions**
- **RAD sous conditions**

2. Processus intégration dans le canton de Fribourg pour les 16-25 ans

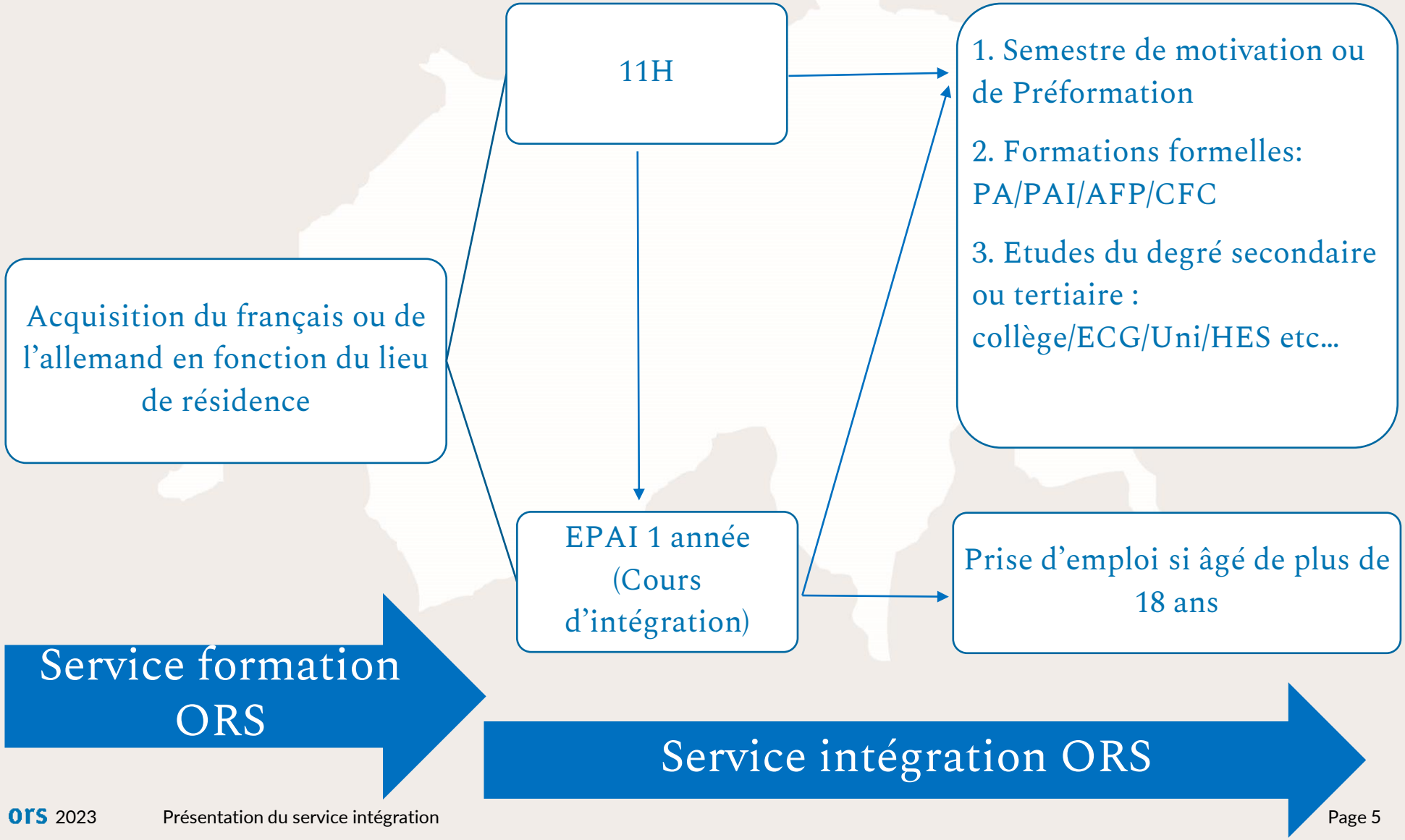

3. Objectifs visés et moyens à disposition du Service intégration ORS

3.1. Objectifs visés

1. Soutenir l‘autonomie et encadrer les bénéficiaires à s’intégrer socialement et professionnellement par l‘apprentissage d‘une langue nationale

2. Construction d‘un projet d‘insertion réaliste, réalisable et durable sur le marché de la formation ou de l‘emploi

3. Aide à la gestion du quotidien

3.2. Moyens à disposition

- Coaching intensif de chaque client via un suivi individualisé
- Rédaction du dossier de candidature
- Soutien à la recherche de places de stages
- Soutien à la recherche de places de formations formelles ou d'un emploi
- Contact et développement du réseau avec les entreprises et les employeurs
- Soutien financier du SASoc relatif au financement de:
  - ✓Frais de repas et transports
  - ✓Cours d'appui
  - ✓Frais d'écolage, de matériel et d'équipement

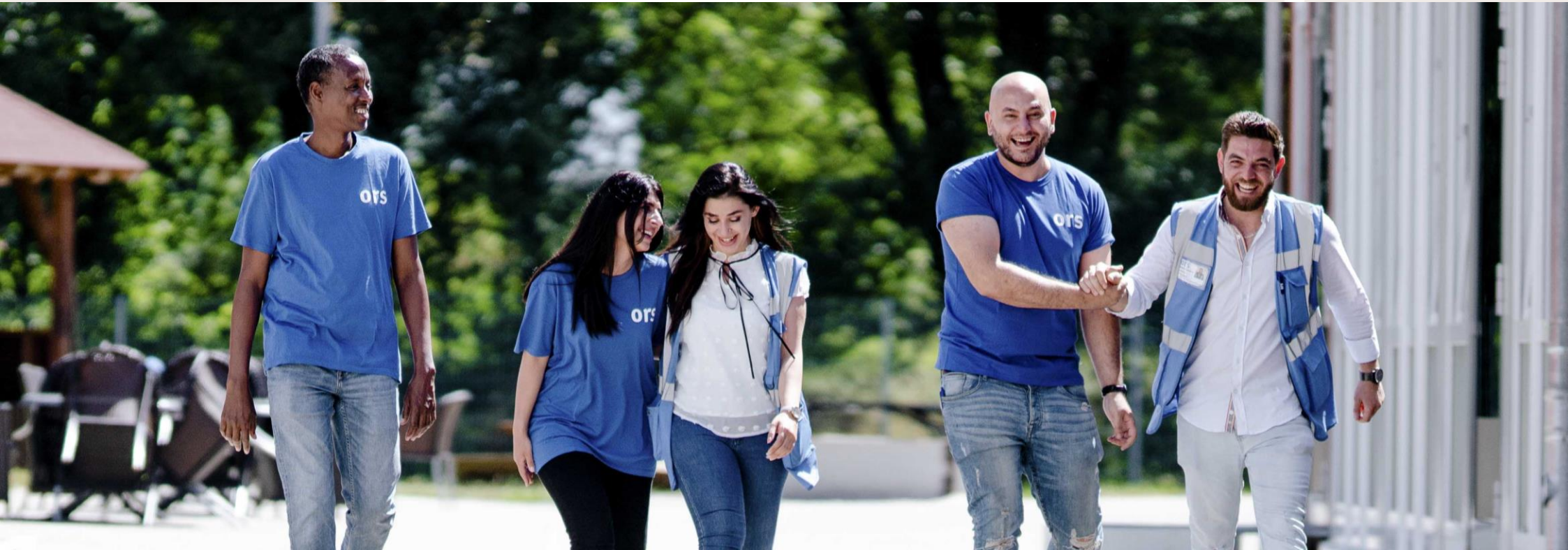

4. Procédures cantonales relatives aux personnes détentrices d'un Statut S

4.1. Dans le cadre d'un stage

- Accès aux stages de courtes durées uniquement: Maximum 2 semaines avec annonce par mail à la Semo (SpoMi à FR)

- Un stage de plus longue durée peut être accordé sur demande exceptionnelle si exigé dans le cadre d'une formation spécifique

4.2. Dans le cadre d'une formation formelle ou d'une prise d'emploi

- Accès au marché du travail en Suisse avec demande d'autorisation à la Semo (SPoMi à FR). Le client peut débuter son activité uniquement suite à l'obtention de l'autorisation

- Le critère d'obtention de l'autorisation de la Section main d'œuvre étrangère est le respect de la CCT appliquée dans la branche

Coordonnées Service intégration

ORS
Rte du Petit-Moncor 1A
1752 Villars-sur-Glâne

Tél: 026/425.41.41

info@ors.ch
www.ors.ch

ors
a serco company

www.ors-suisse.ch

Merci de votre attention!